

Le P'tit

ESSOR de HADOL



NUMERO 1 - MARS 2021

Mairie de Hadol

43 place de la Mairie
88220 Hadol

Téléphone : [03.29.32.52.09](tel:03.29.32.52.09)

Email : mairie.hadol@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.hadol.fr/>

Facebook : Hadol

Panneau Pocket : Hadol

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : 8h à 12h / 13h à 17h.

Le vendredi : 8h à 12h / 13h à 16h.

Le samedi : 8h à 12h.

En Bref...

Téléthon : Grâce à votre participation, plus de 800€ ont été collectés par la MFR et les pompiers. Merci à vous !

Nettoyage de printemps : Une opération de ramassage des déchets sur la commune, organisée par Les Copains Baladeurs, aura lieu le 24 avril prochain.

Rédaction : Commission Communication

Crédit photo : Emilie Vosges Photographies

Chères Hadolaises, chers Hadolais, Mesdames et Messieurs,



Chose promise, chose due, bienvenue sur le premier numéro de votre P'tit ESSOR.

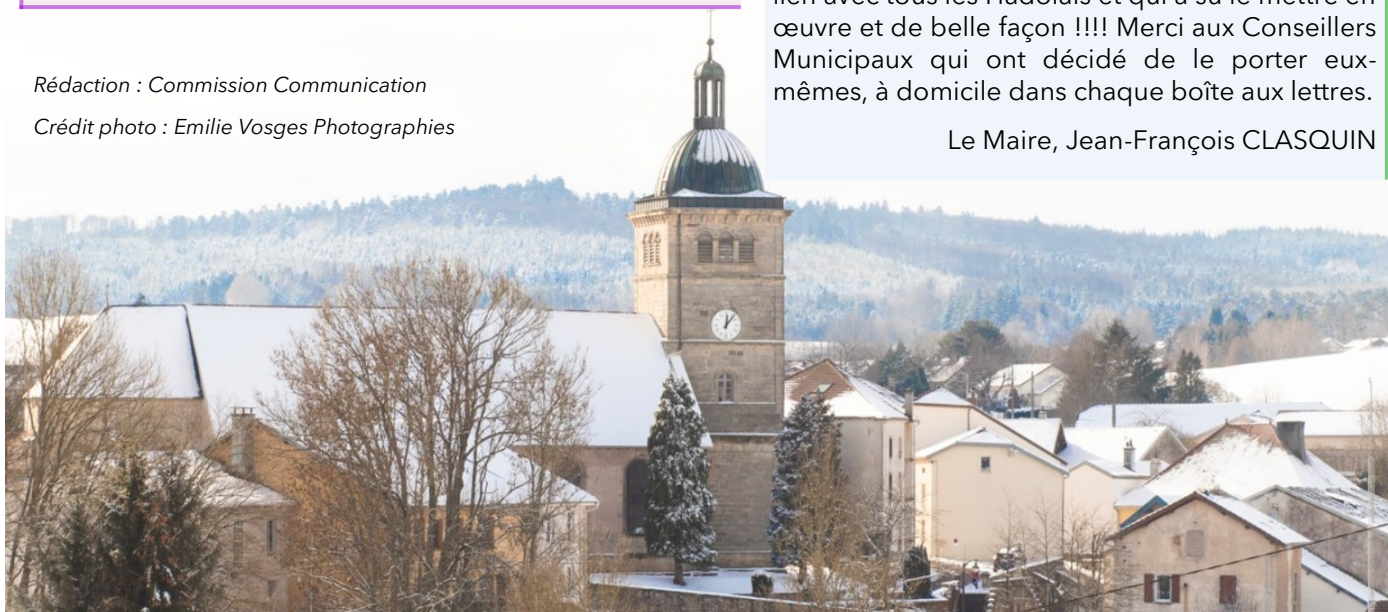
Vous recevrez chez vous ce support « papier » avec une périodicité trimestrielle et même plus si l'actualité le nécessite. Comme son nom l'indique, il ne remplace pas son grand frère « L'ESSOR HADOLAIS » qui conserve une parution annuelle avec pour principal objectif de retracer la vie de notre belle commune.

Le P'tit ESSOR a pour ambition de relayer l'actualité récente sans attendre un bilan de fin d'année. Il a aussi pour objectif d'anticiper sur des événements à venir et ce dans tous les domaines : culturels, associatifs, administratifs, scolaires, économiques etc. Il doit devenir et rester un lieu d'échange et d'information entre tous les acteurs de notre commune.

Souhaitons « longue vie » à ce nouveau-né!

Merci à la commission « COMMUNICATION » du Conseil Municipal qui a eu l'idée de ce nouveau lien avec tous les Hadolais et qui a su le mettre en œuvre et de belle façon !!!! Merci aux Conseillers Municipaux qui ont décidé de le porter eux-mêmes, à domicile dans chaque boîte aux lettres.

Le Maire, Jean-François CLASQUIN



Présentation des équipes : Les Services Techniques

Nous souhaitons, dans chaque numéro, vous présenter nos équipes communales et mettre en lumière leur travail.

Vous les apercevez souvent. Mais qui sont ces agents techniques en charge de l'entretien de la commune? C'est une équipe de 6 personnes menée par Johnny Gris , responsable d' quipe, accompagn  de J r me Munier, Bertrand L'H te,  ric Piraud, Del Richard, L na Gersbach et Lilian Colin, stagiaire de la MFR. Ils contribuent directement   rendre notre commune plus agr able   vivre. Leur travail permet d'am liorer notre cadre de vie. Ils ont embelli notre commune cet hiver avec le tra neau de No l et ils vous pr parent encore d'autres surprises ! Cette  quipe intervient dans plusieurs domaines : travaux de voirie, entretien des espaces verts, du cimet re, du stade et du

complexe, d neigement et salage, installation des manifestations communales... Ils sont tr s polyvalents mais ont chacun leur domaine de pr dilection. Cette ann e ils ont  galement eu fort   faire avec le d neigement et le salage de nos routes communales.

**Merci   eux
pour leur
travail!**



Restez inform s !

La municipalit  met en place un nouveau syst me d'information. Cette nouvelle application vous permettra de recevoir directement sur votre smartphone les communications de la mairie. Pour l'installer, voici la marche   suivre :

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte   cr er : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de t l charger gratuitement l'application sur votre t l phone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery**



- 2 Ouvrez PanneauPocket et d signez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le c ur   situ    c t  de son nom.

F licitations, vous recevrez d sormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps r el !

Retrouvez aussi PanneauPocket sur votre ordinateur en ouvrant une page internet puis en tapant **app.panneaupocket.com**

BONNE UTILISATION !



P le Sant 

Lors du dernier Conseil Municipal, la nouvelle commission « Recherche de M decins » a  t  cr  e.

Jean-Fran ois Clasquin, Coralie Hurel-Mathieu, St phanie Poirier, Jean-Fran ois Jacquemin, Maxime Rousselot, Marie-Fran oise Vannson, Andr e Vautrin-Rollot et Elisabeth Zone sont membres de cette commission dont l'objectif est d'acc l rer la recherche de nos futurs m decins.

Une premi re r union de cette commission nous a permis de d finir les axes de travail : Que va-t-on pouvoir proposer ? Quels contacts et soutiens allons nous pouvoir solliciter ? Nous ne manquerons pas de vous tenir inform s.

En parall le, les travaux vont red marrer tr s prochainement suite   la finalisation des engagements des professionnels et aux temp ratures plus favorables qui permettent aux entreprises de reprendre leur activit .



Arrivée de la Fibre

L'ouverture commerciale du nouveau réseau fibre sur Hadol a eu lieu le 12 février 2021 pour tout le territoire communal sauf Rougerupt, Les Vieux Moulins et les habitations directement limitrophes de Xertigny. Il est normalement d'usage pour Losange (l'entreprise qui s'occupe du déploiement et de l'entretien du réseau fibre pour la région Grand Est) de faire des réunions publiques mais avec le contexte sanitaire actuel, cela leur est impossible. Nous sommes donc le relais de la région pour vous informer.

D'un point de vue technique, il vous suffit de contacter votre opérateur pour demander votre raccordement gratuit ! Il est d'ailleurs à noter que certains opérateurs ont des délais d'intervention plus longs que d'autres. Il se peut également que vous ayez reçu la visite d'un commercial d'un grand opérateur national. Cette visite est parfaitement légale et peut vous permettre de profiter d'un meilleur tarif. En tout état de cause, n'oubliez pas que l'installation de la fibre est gratuite mais non obligatoire pour le moment et que c'est à votre opérateur de vous offrir ce service. Maintenant que vous savez tout, il ne reste plus qu'à vivre la fibre sur Hadol !



la fibre est arrivée !

Vous allez désormais pouvoir bénéficier de débits Internet inégalés.

Malheureusement la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre.

Dans cette attente, rendez-vous sur www.losange-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider



1. testez votre éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
2. téléchargez la plaquette <https://losange-fibre.fr/inc/uploads/2019/10/Plaquette-particulier-finale.pdf>
3. découvrez les offres <https://www.losange-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/>

A la date d'arrivée de la fibre dans votre commune, 14 opérateurs sont clients du réseau Losange. Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Losange.

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquer les mesures barrières pour se protéger et vous protéger.

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (de la rue à l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

Et suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou avec le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Urbanisme : la déclaration préalable de travaux

Les travaux que vous souhaitez mener sur votre habitation sont peut-être soumis à une déclaration préalable de travaux. Cette démarche vise à vérifier la conformité de votre projet au règlement d'urbanisme. Voici une liste, non exhaustive, des travaux les plus courants pour lesquels la déclaration de travaux s'impose :

- Modification de l'aspect extérieur par création ou changement de porte, fenêtre, volets ...
- Changement de toiture
- Construction nouvelle : abri de jardin, carport, garage ...
- Création ou modification de clôture

A noter : selon les surfaces au sol projetées, le permis de construire peut s'avérer obligatoire. La mairie se tient à votre disposition pour tout renseignement.



Faire revivre une maison de famille ? Aménager un corps de ferme ?



La municipalité souhaite favoriser la préservation du patrimoine rural ainsi que sa mise en valeur. Les enjeux sont nombreux tels la nécessité de redonner vie à des bâtiments, le maintien de l'identité rurale et agricole de Hadol ou encore la transmission aux générations futures du patrimoine d'autrefois. Ainsi si vous avez un projet d'aménagement d'une bâtisse délabrée ou que vous êtes propriétaire d'un lieu inhabité, n'hésitez pas à prendre contact en mairie pour obtenir un RDV autour de votre projet. Pistes, partenaires et conseils seront évoqués.

Focus transport scolaire

La première action de la commission Affaires Scolaires fut d'équiper nos enfants de gilets jaunes. Il était tout d'abord essentiel de les rendre visibles. Nous n'oublions pas nos collégiens, mais l'équipement d'un pré-adolescent est différent : un gilet fluorescent finirait sans nul doute au fond du sac à dos. Nous souhaitons les solliciter afin que cet équipement soit le leur, nécessaire appropriation afin qu'il soit utile. La pandémie nous empêche de réunir les adolescents de notre village mais le rendez-vous est prévu dès lors que la situation sanitaire nous le permettra.

Un permis à point à été mis en place pour les écoliers du primaire utilisant le car scolaire pour se rendre à l'école. Il est doté de 6 points au départ. Les enfants peuvent en perdre ou en gagner au fur et à mesure de l'année. Ce permis leur permet de comprendre et d'apprendre les comportements dangereux dans un car et également d'être félicités pour bonne conduite.

Arrêts et parcours sont de la compétence de la Région, il était prévu un transfert de cette dernière auprès de la Communauté d'Agglomération pour septembre 2021. Nous avons été informés très

récemment de son report sur l'année 2022 mais la commission continue de travailler sur ces sujets.



En parallèle, la commission Affaires Scolaires a réalisé un diagnostic des arrêts de car et a été frappée par le manque de signalétique (marquage au sol, panneaux), et de luminaires. Des devis vont être réalisés afin de déterminer le coût financier de tous ces aménagements. Concernant l'éclairage public, des rencontres ont été réalisées auprès du SDEV (Syndicat départemental d'électricité des Vosges). Nous sommes dans l'attente de leur retour. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée des travaux de la commission.

Portrait d'un maraîcher



David DA ROCHA est né en 1981, il s'est installé au 374 chemin des Rapailles en tant que maraîcher sur la commune de HADOL en mars 2020. Issu d'une formation et du métier de conducteur poids lourd, David a souhaité s'orienter vers une profession du travail de la terre, pour y développer une culture manuelle et familiale. Il a bénéficié d'une formation de Technicien Agricole à la MFR de Ramonchamp en alternance chez Vincent MANGIN, maraîcher à Saint-Nabord.

L'exploitation maraîchère connaît aujourd'hui une forte demande. Sur ses 600 ares, dont deux serres de 600 m², sa production est variée dans la gamme classique des légumes de saison, auxquels viennent s'ajouter quelques fruits. David pratique la culture éco-

responsable, sans lutte chimique avec un désherbage manuel, tout en pratiquant la biodiversité. Le gaspillage alimentaire est minimisé, les produits déclassés sont vendus à des prix sacrifiés à sa clientèle ou sont donnés aux Restos du cœur.

David a eu la chance de rencontrer André SOUVAIS qui lui a cédé sa place sur le marché d'Epinal. Sa clientèle se développe beaucoup de bouche-à-oreille. On peut donc le retrouver sur ce marché les mercredis et samedis matins, par des livraisons de panier à domicile, sur des marchés du terroir ou encore sur RDV à son lieu d'exploitation.

N'hésitez pas à contacter ce jeune entrepreneur motivé, qui s'est intégré et investi pour apporter de la vie dans notre commune. Nous lui souhaitons bon courage.

Contact : 06 70 20 48 87 – daroch.d@hotmail.fr

Mon geste pour la planète

Au jardin, éviter la taille des haies et l'élagage entre le 1er avril et le 31 juillet, de nombreuses espèces d'oiseaux construisent leur nid pour accueillir leurs petits !



Point sur la Voirie

La rue Haute

Avec les aléas climatiques que nous subissons, nos routes et équipements sont soumis à rude épreuve. Les services techniques sont sollicités quotidiennement pour assurer la pérennité de notre circulation sur la commune.

En 2019, l'entreprise COLAS Nord Est a été mandatée pour la réalisation de travaux de voirie pour un montant de 149 000 € HT, subventionnés à hauteur de 15 600 € HT par le Conseil Départemental. Ces travaux échelonnés sur deux années, ont été poursuivis.

L'entreprise a réalisé la mise en place d'un enduit bi couche sur la rue de Lanol, la rue de l'étang communal, la route de Minimont et la rue Haute sur les poutres de rives en sortie d'agglomération. Le coût sur 2020 a été de 72 810 € HT



Suite à ce programme de travaux, la traversée d'agglomération au niveau de la rue Haute cause toujours souci aux usagers et aux riverains. Des rives en mélange terre/pierre ont été posées, pour un coût de 14 000 € HT mais étant donné la fréquentation de la rue, ce type de matériaux s'est révélé inapproprié.

Nous avons donc décidé de missionner un bureau d'étude (ACERE) pour enfin trouver la meilleure solution à ce problème.

Un relevé topographique a été effectué par le cabinet de géomètre Chardot pour démarrer les bases de l'étude. Une visite sur le terrain avec les intervenants ont permis de s'imprégner des données techniques. Nous vous tiendrons informés quant aux résultats de cet audit.

Un autre carrefour mobilise notre attention : celui du Roulier.

Les sollicitations datant de plusieurs années maintenant, il nous faut trouver une solution : écoulement d'eau sur la D12 lors d'épisodes pluvieux importants, infiltrations dans une maison riveraine due à la proximité d'un collecteur défectueux, accotements détériorés suite à la giration des poids lourds.

Des rencontres avec le Conseil Départemental, le service des eaux de la Communauté d'agglomération et les riverains ont eu lieu. L'entreprise Uriménil TP doit démarrer les travaux courant février

Notre réseau routier est très étendu et une forte fréquentation de nos routes est observée. Aussi, il nous paraît opportun de réaliser un programme pluriannuel afin de planifier les différents travaux à envisager sur les années à venir.

Des nouvelles de notre Logo

Comme prévu, la déclinaison de notre nouvelle identité visuelle se poursuit.

Nous avons réalisé le stickage des véhicules communaux grâce au savoir faire de notre responsable des services techniques qui connaissait la technique de pose de ces stickers. Le faire en interne nous a permis de minimiser les coûts qui peuvent s'avérer très élevés lorsque réalisés par un professionnel. C'est donc un budget de 300 € qui a été consacré à l'identification de nos véhicules.



Vous pourrez donc croiser sur nos routes hadolaises, notre flotte de véhicules « Made in Hadol » !

Saint Gengoult est notre **Saint Patron.**

Une chapelle consacrée à sa mémoire a été érigée en 1421 à la sortie du bourg en direction de Géroménil. Cela fera donc 600 ans que nos ancêtres ont voulu se placer sous la protection de ce Saint, militaire de métier, appartenant aux armées de Pépin le Bref et reconnu pour sa bonté, sa piété et sa vertu.

Saint Gengoult est né en Haute-Marne à Varennes-sur-Amance en l'an 702. Issu de la noblesse et bien que possédant de grands biens, il a voulu rester humble et modeste, passant ses loisirs à visiter les églises pour y méditer au pied des autels.

Gengoult se maria vers l'âge de 20 ans avec Ganéa, une jeune fille de haute lignée mais volage et lors de l'un de ses retours d'épopées guerrières il apprit que la belle Ganéa l'avait trompé. Il décida de s'en remettre à la justice divine pour connaître la vérité et conduisant Ganéa devant une fontaine d'eau glacée, il lui demanda d'y tremper le bras. Si elle était innocente des tromperies dont on l'accusait, le bras en ressortirait intact, si elle était coupable, un signe divin le ferait savoir à Gengoult. Ganéa trempa le bras sans méfiance et le ressortit tout cloqué et rougi comme si l'eau avait été bouillante. Gengoult fut fixé sur l'infidélité de sa femme et choisit de lui pardonner, il se retira dans la région d'Avallon pour y poursuivre une vie de prières.

Si Gengoult avait pardonné, Ganéa quant à elle voulait la mort de son mari sans doute pour pouvoir épouser son amant. Elle organisa donc l'assassinat de Gengoult par ce dernier qui, pénétrant dans sa

chambre, lui assénât un coup de glaive. Gengoult décéda le 11 mai 760 et fut enterré dans l'église Saint Pierre qu'il avait fait construire à Varennes, puis ses reliques furent déposées à Langres.

Tout de suite, sa mémoire fut invoquée non seulement pour la paix des ménages mais également pour la guérison des panaris.

Le saviez-vous?

Tous les ans lors de la fête patronale hadolaise le second dimanche de mai, une procession avait lieu depuis l'église jusqu'à la chapelle Saint Gengoult. C'était l'occasion de porter à la vue de tous la statue du Saint et la châsse contenant ses reliques reposant dans le cœur de notre église.



Tribune de l'opposition

Une maison de santé à l'arrêt !

Alors que nous avons des professionnels de la santé implantés depuis de nombreuses années sur la commune...

Alors que ces professionnels sont partisans de se réunir au sein d'une structure commune depuis bien longtemps...

Alors qu'ils ont signé des lettres d'engagement en 2019, gage de leur souhait perfectible d'intégrer ce Pôle de santé...

Alors que certains professionnels souhaitent investir financièrement depuis le début du projet...

Alors que des demandes de subventions « étaient » en cours...

Alors que c'est un service pour notre population...

La nouvelle majorité a souhaité arrêter les travaux liés à la construction du Pôle de santé. Et a même envisagé d'annuler le projet dans sa globalité !

Quel intérêt de créer une commission dédiée à la recherche d'un médecin s'il n'y a pas de structure pour l'accueillir ! Déjà une année de perdue, avec le risque que ces professionnels quittent la commune pour d'autres horizons ou qu'ils soient contraints de licencier leur personnel !

Hadol, la seule commune qui prend le risque de faire fuir ces professionnels de santé... Quel dommage !

La liste « Choisir son avenir pour Hadol »